

# ► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ◀

N°4  
Janvier 2008



## EDITO

« Quel honneur, en ce début d'année 2008, de demander à mon humble personne, responsable d'une modeste et discrète Association de Volontariat, d'écrire l'Editorial d'un journal qui traite d'une question aussi importante que les Aires Protégées ! Depuis 1964, les Volontaires du Progrès, contribuent aussi, et à leur façon, au développement. Bien prétentieux, entendons-nous ça et là, et de façon récurrente. Que peut apporter un jeune diplômé, venu d'un autre monde, sans grande connaissance ni expérience de l'Afrique ? D'accord pour l'interrogation, mais, c'est quoi le développement ? Pour nous à l'AFVP « le développement pour des personnes ou des groupes, c'est l'acquisition progressive d'une plus grande autonomie par rapport à leur environnement économique, social, culturel, politique, écologique et climatique ». Notre objet est : « de permettre à des jeunes de manifester leur solidarité avec les populations d'autres pays en s'associant à leurs efforts et en participant, à leur côté et à titre volontaire, à des actions liant dynamiques de développement et de changement social, promotion des cultures et émancipation des femmes et des hommes, et d'en témoigner à leur retour dans leurs pays d'origine. Elle affirme en cela sa vocation à promouvoir et développer auprès des jeunes les pratiques de la solidarité ». Nous considérons que toutes les sociétés sont en mouvement perpétuel et qu'ainsi tous les pays sont en développement. Une société pour vivre doit-elle se renfermer sur elle-même pour préserver ce qui lui est précieux ou au contraire s'ouvrir aux autres pour se vitaliser ? Le VP travaille au sein d'une équipe d'une structure locale composée de personnes hétérogènes de par leur âge, leur position sociale, leur culture, leur connaissance, leur formation et leur expérience pour les accompagner dans l'action à la recherche d'alternatives innovantes et adaptées à la résolution de leurs préoccupations. N'est-ce pas l'alchimie de la mixité des

connaissances, des regards, des pratiques, des comportements etc. qui peut féconder des solutions novatrices et adaptées ? Cela passe par une grande prédisposition au respect de l'autre dans ses différences, au dialogue, à l'écoute et à la compréhension, bref savoir être ouvert et humble. Et toujours se dire que la durabilité d'une action passe le plus souvent par ceux qui y sont impliqués de façon quasi quotidienne. Pour aller encore plus loin et de façon plus dense dans la fécondité de la mixité au service de la solidarité et du développement, l'AFVP a ouvert depuis 2007 son Volontariat à tous les jeunes du Monde entier pour qu'ils œuvrent dans tous les pays du Monde à conditions qu'ils ne travaillent pas dans leur pays d'origine. Dans le cas des Aires Protégées, leur gestion durable ne passe-t-elle pas par une gestion concertée des acteurs impliqués afin que chaque partie, et en priorité les populations riveraines, puisse tirer bénéfice du capital de cette biodiversité et ainsi se battre pour en préserver les produits ? Les VP, placés aux côtés des populations, jouent un rôle de médiateur ou de catalyseur, qui déclenche souvent une participation active et parfois décisive des acteurs dans la gestion de leur devenir.

Avec tous nos vœux de réussite aux acteurs des Aires protégées pour que les générations futures profitent aussi des merveilles de la nature que nous ont légué nos ancêtres.

Yves PELLETIER, Représentant Régional de l'AFVP « Côte Sahel ».

Pour toutes d'informations sur les Volontaires du Progrès : [www.afvp.org](http://www.afvp.org)

### ■ A découvrir sur le web ■

- Les écorégions (WWF):  
<http://www.worldwildlife.org/science/ecoregions/biom-es.cfm>;
- Les zones endémiques pour les oiseaux (Birdlife)  
<http://www.birdlife.org/datazone/index.html>
- Les hotspots de biodiversité (CI):  
<http://www.biodiversityhotspots.org/>

## ■ Evaluation du système de gestion des parcs en Mauritanie (octobre 07) ■

■ Une mission d'évaluation de la gestion des aires protégées de Mauritanie a été conduite à Nouakchott, du 18 au 23 octobre 2007, avec l'appui de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA). L'évaluation s'est appuyée sur une participation active de l'ensemble du personnel de la Direction des aires protégées et du littoral mauritanien (DAPL) et des directions des parcs du Diawling et du Banc d'Arguin. Les 7 aires protégées évaluées sont :

- le parc national du Banc d'Arguin (Patrimoine Mondial de l'humanité)
- le parc national du Diawling (RBT du delta du fleuve Sénégal, site RAMSAR)
- la réserve satellite du Cap Blanc,
- la réserve de Chott Boul (site RAMSAR, RBT du delta du fleuve Sénégal),
- la baie de l'étoile (site à l'étude pour classement)
- Guelb er Richât (site à l'étude pour classement)
- et enfin le site de El Agher, ancienne réserve classée en 1937.

La Mauritanie abrite un réseau d'aires protégées relativement complet et représentatif en ce qui concerne les écosystèmes marins ou côtiers. En revanche, il pourrait être complété pour la partie terrestre, car il ne protège pas encore certaines espèces ou écosystèmes continentaux, ainsi que les zones humides de l'Est du pays pourtant d'importance en matière de conservation.

Les principales pressions identifiées dans les parcs sont la transformation du milieu (notamment sous l'action de la désertification), l'exploitation minière, la sur-exploitation des ressources terrestres, et des ressources marines, la pollution, et le développement de certaines infrastructures. Les ressources naturelles qu'abritent les parcs ont généralement une forte valeur (y compris commerciale) et leur accès est souvent facile ce qui les met en péril.

Seuls les parcs du Banc d'Arguin (PNBA, et sa réserve satellite du Cap Blanc) et du Diawling (PND) sont effectivement gérés par du personnel en poste à l'heure actuelle, et l'évaluation détaillée de l'efficacité de la gestion n'a donc porté que sur ces deux espaces. Les deux parcs ont d'ailleurs des plans de gestion valides et actualisés. Au PNBA, le personnel est plutôt compétent, en nombre suffisant mais avec une répartition qui n'est pas encore optimale. Au PND, certaines compétences font encore défaut et le personnel, surtout de terrain, manque d'accès à la formation. Les moyens et la logistique sont relativement bons au PNBA, mais jugés

insuffisants au PND. Les moyens de communication sont opérationnels partout.

Ces parcs ont la chance d'être et d'avoir été soutenus financièrement par l'Etat mauritanien, et d'avoir bénéficié par ailleurs d'un soutien quasiment continu des bailleurs de fonds. Actuellement, le PND est néanmoins en recherche de nouveaux financements. Le PNBA finalise la mise en place d'un fonds fiduciaire, qui devrait être créé dans les prochains mois.

Les parcs ont de bonnes relations avec les communautés locales. Au PNBA, l'acceptation par les Imraguens (population de pêcheurs locaux) de certaines restrictions d'accès aux ressources demeure néanmoins source de tension, même s'ils sont évidemment favorables au droit exclusif sur la pêche que leur confère le parc. Ils ont aujourd'hui de fortes attentes vis-à-vis de l'administration et souhaiteraient, par exemple, que le parc soit un relais de leurs besoins auprès des administrations en charge de la santé et de l'éducation à Nouakchott. Au PND, il y a un réel soutien par les populations, qui s'explique par la vocation du parc et son approche, très favorable aux communautés locales. Il apparaît cependant qu'il faudra fixer des règles plus contraignantes sur l'utilisation de certaines ressources dans un proche avenir, car les pressions sont en augmentation.



*L'équipe d'évaluation dans le parc du Diawling*

Les principales recommandations émises par la mission d'évaluation sont les suivantes :

- Il faudra réaliser une analyse plus fine du réseau d'aires protégées, parcs et réserves existants (ou autres territoires potentiels), afin d'identifier les sites à haute valeur écologique et patrimoniale, pour déterminer les priorités de classement (extension du réseau) ou d'action.
- Les aires protégées terrestres, comme El Agher par exemple, requièrent plus d'attention et la mise en place de véritables mécanismes de gestion.

- Une réflexion devrait être conduite au PND pour une éventuelle extension de la zone centrale (ou « de protection ») de façon à englober les écosystèmes dunaires très importants d'un point de vue biologique, mais aussi très fragiles. Une adaptation des limites du PND au nouveau contexte de la Réserve de Biosphère Transfrontière du bas delta du Sénégal est aussi souhaitable pour tenir compte du statut des différentes zones (centrales, tampons, transitions...).
- La RBT doit devenir fonctionnelle rapidement pour éviter la baisse de la motivation des différents acteurs impliqués dans sa création.
- La finalisation du zonage du PNBA doit être menée à bien de façon à clarifier la vocation des différents territoires.
- Des plans de gestion de la Baie de l'Etoile et des sites terrestres (Guelb el Richât, El Agher) doivent être développés, de façon participative.
- Des plans de formation pour les gestionnaires des AP doivent être élaborés puis mis en place.
- Des actions d'animation doivent encore être conduites pour une plus forte adhésion et appropriation des mesures de gestion et de conservation par les communautés locales. En effet, il faut encore intensifier le travail avec ces dernières, partout où cela est possible (dans et autour des parcs), sans remettre pour autant en cause le statut, les objectifs et l'intégrité des parcs. On s'attachera en particulier à appuyer les communautés locales dans la mise en place d'activités visant à améliorer leur cadre de vie en périphérie des parcs.
- L'écotourisme devrait être promu au PND. Le parc du Djouj compte 21000 touristes par an alors qu'il est plus éloigné de Saint Louis (Sénégal). L'opportunité de déléguer la gestion touristique à un privé devrait être examinée.
- Il faut veiller à ce que la Fondation en cours de création au PNBA n'engendre pas une concurrence avec le PND (ce qui plaide en faveur d'une fondation unique pour les deux parcs, ou a minima de prévoir des ressources partagées car les écosystèmes se complètent).
- Le conseil scientifique du PND devrait être rendu opérationnel et commencer à formuler des besoins de recherche (stratégie de recherche).
- Il faudra veiller à ce que les futurs projets d'exploration minière dans le PND et les autres aires soient conduits avec la plus grande prudence.

*Les résultats détaillés de l'évaluation seront disponibles sur le site du BRAO en février.*



## ■ Programme régional « Man and Biosphere » de l'UNESCO ■

■ Le programme régional UNESCO - MAB / co-financé par le PNUE et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), lancé en septembre 2004 pour une durée de quatre ans regroupe six réserves de biosphère en Afrique de l'Ouest qui partagent les mêmes caractéristiques climatiques et écologiques: la [Pendjari](#) (Bénin), la [Mare aux Hippopotames](#) (Burkina Faso), la [Comoé](#) (Côte d'Ivoire), la [Boucle du Baoulé](#) (Mali), le [W du Niger](#) (Niger) et le [Niokolo Koba](#) (Sénégal).

Le projet s'emploie à mieux comprendre les interactions "sociétés - savanes" pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs : intérêts différents sur les usages des ressources, rapports différents au temps et à la propriété. Il vise à réduire certaines pressions anthropiques, en valorisant des activités économiques pour les populations des réserves et s'inspire pour ce faire des méthodes proposées par les sciences sociales.

En 2005, chaque pays a identifié une activité économique durable dont il deviendra le leader et partagera les expériences et les acquis avec les autres :

- Bénin : Chasse
- Burkina Faso : Pêche
- Côte d'Ivoire : Agroforesterie
- Mali : Pastoralisme
- Niger : Cueillette
- Sénégal : Agriculture intensive (bananeraies)

### **Volet 1 : Elaboration de méthodologies de recherche communes et construction d'indicateurs scientifiques d'interactions.**

La Composante 1 vise à aller vers une meilleure compréhension des processus interactifs entre les écosystèmes de savanes et les sociétés, à travers l'étude des activités humaines qui ont un impact direct ou indirect sur l'évolution de la biodiversité. Des **indicateurs** d'interaction, centrés sur les acteurs ou sur les ressources, ont ainsi été élaborés en 2004 et en 2005 dans trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) et vont être testés dans des sites de démonstration. Ces



indicateurs devraient permettre de réfléchir à des activités économiques durables pour les populations locales.

**Volet 2 : Conservation et utilisation durable de la diversité biologique. Elaboration de stratégies de développement durable.**

La Composante 2 vise à utiliser les réserves de biosphère comme espaces d'expérimentation de développement durable. L'objectif est de trouver des stratégies de développement économique et sociale qui permettent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Elle devrait aussi permettre d'identifier les activités économiques non soutenables dans les réserves de biosphère, ainsi que les obstacles et les opportunités pour introduire de nouvelles activités économiques respectueuses de l'environnement.

**Volet 3 : Renforcement des capacités. Elaboration de stratégies d'information, de communication et d'échanges régionaux.**

D'une part, la Composante 3 du projet MAB- FEM vise à accroître les compétences techniques et scientifiques des personnes impliquées dans la gestion des réserves de biosphère à travers des formations pour les gestionnaires des réserves, Comités nationaux MAB et représentants des populations locales.

D'autre part, elle prévoit une stratégie de communication au niveau de chaque réserve et au niveau national pour un meilleur dialogue entre les acteurs et institutions et pour une meilleure prise en compte des réserves de biosphère par les autorités des pays, dans les stratégies, programmes et plans nationaux de développement et d'aménagement.

Pour en savoir plus : visitez le site du projet

[http://www.unesco.org/mab/project/savannas/savanna\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/mab/project/savannas/savanna_fr.shtml)

Toutes leurs publications sont en ligne : [http://www.unesco.org/mab/project/savannas/doc\\_fr.shtml#rapport](http://www.unesco.org/mab/project/savannas/doc_fr.shtml#rapport)

**■ FORMATION 1 : US Forest Service International Programs (4-22 août 2008) ■**

The program is an intensive, interactive seminar designed for **English-speaking senior natural resource management professionals** who desire to improve their managerial capabilities and administrative skills. The International Seminar on Protected Area Management is held in the northern Rocky Mountains of the western United States in August 4-22, 2008. Designed for senior level planners and managers of nationally significant protected areas worldwide, this integrated state-of-the-art course examines strategies to conserve the world's most special places.

The Application Deadline is May 2, 2008. The Tuition Cost are to be determined. Please visit the website for application details as well as updated tuition costs and deadlines. [www.fs.fed.us/global/is/](http://www.fs.fed.us/global/is/).

■ *Agenda* ■

◀▶ La mission d'évaluation des parcs et réserves de Guinée est prévue du 18 au 24 février à Conakry.

**■ FORMATION 2 : CIRAD module « Faune Sauvage et développement » (17-28 mars 2008) ■**

Le but de cette formation est d'apporter une vision pluridisciplinaire de la gestion de la faune aux cadres impliqués dans le développement des productions animales et dans la gestion des ressources naturelles dans les pays tropicaux. Les sujets abordés sont :

- Ecologie tropicale et dynamique des populations - Génétique de la conservation
- Menaces sur la diversité biologique et stratégies de conservation – Législation environnementale
- Système de valorisation de la faune sauvage - Etude et gestion de la filière « viande de brousse »
- Production animale sauvage en milieu tropical – Pathologie de la faune sauvage
- Gestion des aires protégées.

La formation se tient à Montpellier du 17 au 28 mars et le coût est de 950 €. Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et des indications sur l'organisme de gestion de la bourse doivent être adressés avant fin janvier 2008 au CIRAD ([marie-caroline.estiienne@cirad.fr](mailto:marie-caroline.estiienne@cirad.fr)). La formation est organisée par l'Unité d'enseignement et de formation en élevage.

[http://www.cirad.fr/ur/formation\\_elevage](http://www.cirad.fr/ur/formation_elevage)

■ *Appel à propositions - Rappel* ■

L'UICN et la FIBA souhaitent appuyer un ensemble de petits projets (d'un montant approximatif de 5 à 25 000 euros) concernant l'amélioration de la conservation de l'environnement (dans les aires protégées ou dans leur périphérie) et prenant en compte spécifiquement la question de l'équité, en particulier du genre, pour y parvenir.

A ce stade, ce sont des concept-papers courts qui sont attendus (maximum trois pages, avec un budget indicatif) pour un premier tri. Toutes les – bonnes – initiatives sont les bienvenues !!!

Les propositions seront transmises à :

[aurelie.vieillefosse@iucn.org](mailto:aurelie.vieillefosse@iucn.org)

▶ La Lettre des APAO ◀

Contacts : [geoffroy.mauvais@iucn.org](mailto:geoffroy.mauvais@iucn.org)

Et : [aurelie.vieillefosse@iucn.org](mailto:aurelie.vieillefosse@iucn.org)



UICN, Bureau régional  
Afrique de l'Ouest  
Programme Aires protégées  
BP 1618,  
Ouagadougou 01.

BURKINA FASO

Tel : (226) 50.30.10.72